

Reconnait vos compétences

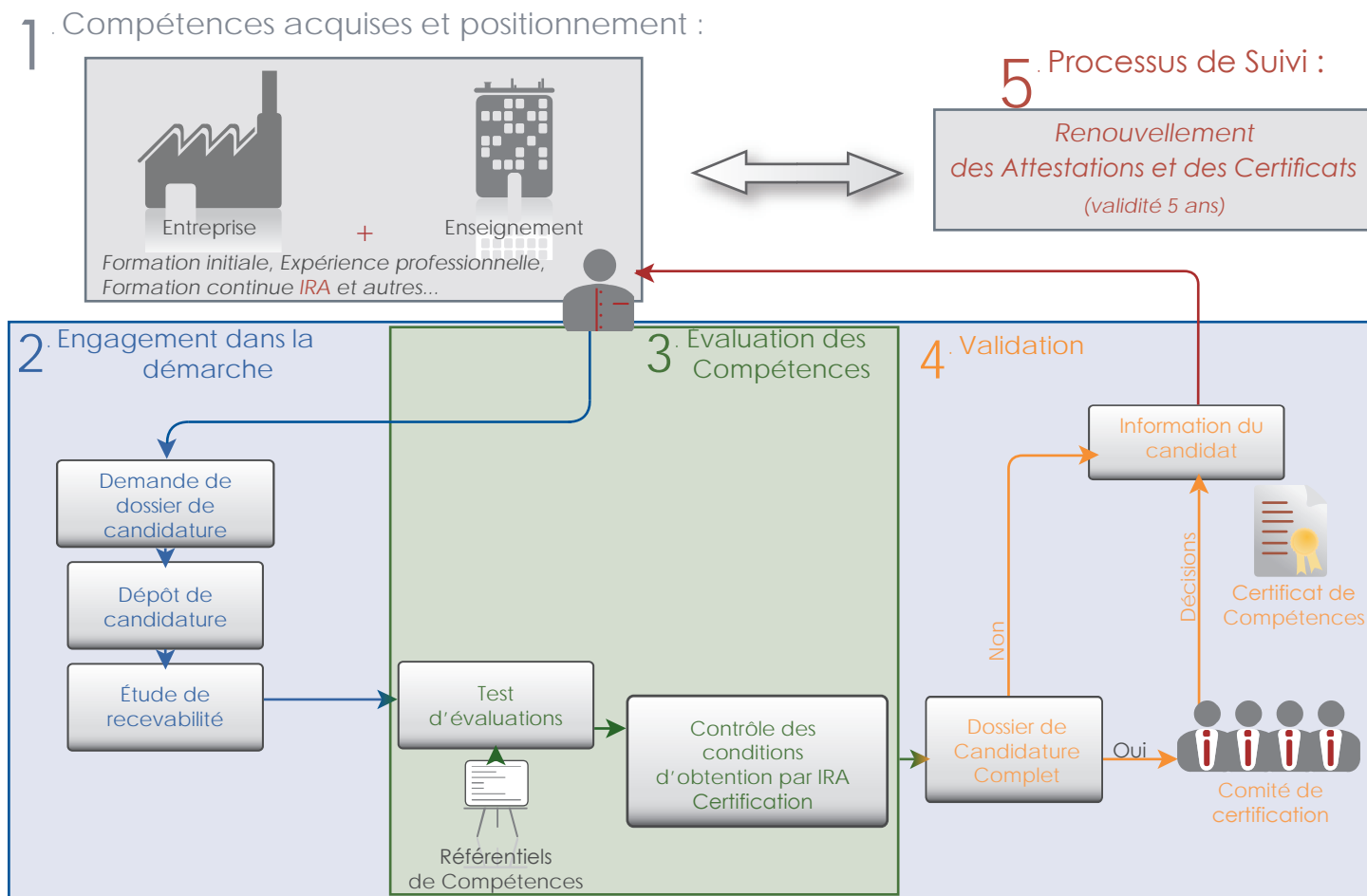
Pour vous garantir une qualité de prestations, l'IRA s'est positionné dès 2000 comme le premier centre consulaire à être certifié ISO 9001. Afin de se démarquer à nouveau et pour maintenir sa position de leader reconnue depuis plus de 40 ans, l'IRA vous propose aujourd'hui de certifier vos compétences professionnelles.

Ce **Processus de Certification de Compétences** des personnes et de **valorisations du capital humain** vous permet de faire **reconnaitre vos valeurs professionnelles**. Il s'agit d'une **démarche volontaire et facultative** pour le candidat.



Vous avez 3 ans d'expérience dans le domaine de la certification visée, vous souhaitez la **validation de votre parcours professionnel** par rapport à une fonction occupée et un domaine technique, ce processus s'adresse à vous.

Processus de Certification des Compétences



1. Compétences acquises et positionnement :

- Le candidat se positionne sur un référentiel (Cf la liste des référentiels pour la certification de compétence) en fonction des compétences acquises et de son expérience (minimum 3 ans dans le domaine) ainsi que du poste actuellement occupé au sein de son entreprise.

2. Engagement dans la démarche :

- Le candidat fait sa demande de dossier auprès d'IRA Certification (Cf. adresse ci-dessous) en indiquant le référentiel choisi.
- La demande peut être faite lors d'une inscription à un stage couvrant le référentiel visé ou, à tout moment par téléchargement via le site www.ira.eu.
- A l'issue du dépôt de candidature, une première réponse de recevabilité lui sera donnée par IRA Certification.

Reconnait vos compétences

3. Évaluation des compétences :

Le candidat devra :

- Avoir suivi une formation répondant au référentiel visé avant de passer l'évaluation, formation ne datant pas de plus de 3 ans.
- Réaliser des Travaux Pratiques et/ou Travaux Dirigés encadrés par un examinateur.
- Passer le test d'évaluation des connaissances (Réussite $\geq 70\%$ de bonnes réponses).

4. Validation : (Passage en commission)

- Avoir un dossier de candidature recevable (Cf. le site www.ira.eu pour le télécharger) tenant compte des documents à fournir et des durées de recevabilité (3 ans d'expérience dans le domaine et formation ne datant pas de plus de 3 ans)
- A l'issue de l'évaluation, l'avis de l'examinateur et les résultats des tests seront portés dans le dossier, puis celui-ci, soumis au Comité de Certification qui statuera sur l'obtention ou pas du certificat.

5. Processus de suivi :

- Information des candidats souhaitant renouveler leur certificat de compétence à l'issue de la période de validité de 5 ans.

Liste des Référentiels pour la Certification de Compétence			
Thématiques / Positionnement	Bases	Fondamentaux	Maitrise
Instrumentation	PR1M	TC1M	
Métrologie	METP	MET1 + MET2	MET3 + MET4
Analyse liquide	PAI + ENE	ENE + DDAL	ENE + SEA
Analyse gaz	PAI + ENA	ENE + DDAL	ENE + SEA
Régulation	PR1R	TC1R	REI
Sécurité du contrôle commande	Sécurité Automatismes = SIL-SCC	Sécurité ATEX = ATEX1 Sécurité Automatismes = APIdS	Sécurité ATEX = ATEX2 Sécurité Automatismes = SIS
Contrôle avancé		RN	
Automatismes	Programmation = AUT2 Maintenance = MAP	AUT3	
Electricité			
Réseaux			
Compétences classées par thématique technique et positionnement			

Engagement & Déontologie	
Entreprise / Organisme	L'option Validation des compétences comprend la prise en charge financière de la démarche. La facturation ne sera effective que sur l'engagement du Candidat dans cette démarche.
IRA Certification	Les résultats sont personnels, confidentiels et seront adressés en nom propre à l'attention du candidat.

L'engagement dans cette démarche implique l'acceptation et le respect des règles élémentaires de déontologie, de confidentialité, liées aux données personnelles, des résultats des tests en rapport avec la décision de délivrance des certificats par le Comité IRA Certification.

Votre contact :
 Responsable Certification : Sabine URVOY
 Mail : certification@ira.eu